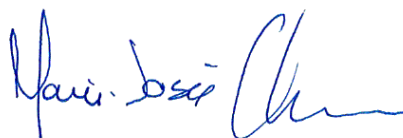


AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2025 de la Ville de Lavaltrie sera déposé au conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 mai 2026, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et ce, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie ce 21 avril 2026.



Marie-Josée Charron
Greffière